

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOSNÉ

Date de convocation : 04 juillet 2022
L'an deux mille vingt-deux,
le 11 juillet, à 20h15
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est
réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la
présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

Étaient présents : MM Dupire, Serra, Orain, Gillet-Pesson, Vergnaud, Havard, Chardin, Viscart, Cervi, Piquion

Étaient absents excusés : M. Morin, M. Boutheloup, Mme Gillet, M. Dugué, Mme Thébault, M. Veillaux, M. Blot, Mme Le Cuff, Mme Foliard

Procurations de M. Morin à M. Havard, de M. Boutheloup à M. Serra, de Mme Gillet à Mme Orain, de M. Dugué à M. Serra, de Mme Thébault à M. Dupire, de Mme Le Cuff à Mme Gillet-Pesson, de M. Veillaux à M. Dupire, de Mme Foliard à Mme Piquion, de M. Blot à M. Havard.

<u>Nombre de conseillers</u>	Formant la majorité des membres en exercice
En exercice : 19	
Présents : 10	Anthony CERVI a été élu secrétaire de séance
Votants : 19	

Considérant le quorum atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte.

2022-85 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2022

Approuvée

2022-86 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN BAR-RESTAURANT

Approuvée

2022-87 - ZAC MULTISITE : MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Ouverture et modalités de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) et de la participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement

Approuvée

2022-88 - DISPOSITIF MUSIQUE À L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Approuvée

2022-89 - THÉÂTRE AU VILLAGE 2022

Approuvée

2022-90 - ACQUISITION D'UNE CHAUDIÈRE POUR LA MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Approuvée

2022-91 - ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{er} JANVIER 2023

Approuvée

2022-92 - M57 : DÉLIBÉRATION PRORATA TEMPORIS

Approuvée

2022-93 - MARCHÉS PUBLICS : DÉLÉGATION AU MAIRE

Approuvée

2022-94 - CRÉATION DE TROIS POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Approuvée

2022-95 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Approuvée

2022-96 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

Approuvée

2022-97 - CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Approuvée

2022-98 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 6B RUE NATIONALE

Approuvée

**2022-99 - AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA ROUTE DE LIVRÉ – RD26 :
AVENANT AU LOT 1 – ENTREPRISE COLAS**

Approuvée

2022-100 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 16 RUE DE L'HERMINE

Approuvée

DIVERS

- Désignation d'un délégué communal à la GEMAPI : M. Havard est désigné.
- M. le Maire souligne que des dégradations répétées (tags) ont été récemment constatées sur le mobilier urbain (notamment sur les abris bus neufs situés route de Livré, sur les murs du local multifonction, au city stade...)

Fin de séance 22h30

Le Maire,
Jean DUPIRE



Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

L'intégralité du procès-verbal de la séance sera publiée sous forme électronique de manière permanente gratuite sur le site internet de la commune.

www.gosne.fr